



mécontentement d'une expertise médicale

Par **hervé130846**, le **16/04/2019** à **19:57**

Bonjour,

Lors d'une expertise médicale, l'expert a dit que le document présenté provenant de mon dossier médical, était surement celui d'un dossier d'un autre patient, ni mon avocate ni le médecin de recours ne s'y sont opposé, alors que le document était similaire à d'autres dans mon dossier, et contrairement au dire de l'expert, appartient bien à mon dossier, que puis-je faire?